



# Procès-verbal du Conseil Municipal Conseil Municipal

**Séance du mardi 30 juin 2026 20:30 à la salle du conseil de la Mairie**

Quorum : 8

**Membres présents :**

Boris DUBUC, Annick GUILLON, Jacques BACHELET, Christine DAMBRY, Jean-Marie NOEL, Gaëlle SPINNER, Isaline HAMEL, Xavier DUBOURDONNAY, Anaïs FERIAU, Nathalie PLONG, Alexandre MANSOIS, Isabelle NOEL

**Membres excusés et représentés par pouvoir :** néant

**Membres Absents :**

Yann GOURLAOUEN, Julien AUGAIS, Jérôme COLOMBEL

**Président de séance :** Boris DUBUC

**Secrétaire de séance :** Annick GUILLON

**Ordre du jour de la séance :**

| Ordre | Texte ordre du jour                          | Nom du rapporteur |
|-------|----------------------------------------------|-------------------|
| 1     | Approbation du procès-verbal du 05 juin 2026 | Boris DUBUC       |
| 2     | Vote du Compte Financier Unique 2025         | Boris DUBUC       |
| 3     | Convention SDE76 éclairage public            | Jacques BACHELET  |
| 4     | Information courrier banque alimentaire      | Boris DUBUC       |
| 5     | Information Taxe aménagement                 | Boris DUBUC       |
| 6     | Questions diverses                           |                   |

**Détails des projets / délibérations :**

## Approbation du procès-verbal du 05 juin 2026

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal a été approuvé à l'unanimité.

-----

## Vote du Compte Financier Unique 2025

Considérant que, dans ce cadre, M. le Maire a quitté la séance, conseil municipal a siégé sous la présidence du doyen de l'assemblée désigné M. Jacques BACHELET ;

Considérant le CFU présenté et résumé comme suit par le doyen de l'assemblée :

|                                                                       |                                            | Investissement | Fonctionnement | Total cumulé   |
|-----------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|----------------|----------------|----------------|
|                                                                       | Prévision budgétaire totale                | 548 640,83 €   | 1 092 704,00 € | 1 671 424,83 € |
| <b>Recettes</b>                                                       | Recettes réalisés                          | 91 108,39 €    | 1 033 743,20 € | 1 124 851,59 € |
|                                                                       | Reste à réaliser                           | 61 733,67 €    | 0,00 €         | 61 733,67 €    |
|                                                                       | Autorisation budgétaire totale             | 569 292,95 €   | 1 913 437,83 € | 2 482 730,78 € |
| <b>Dépenses</b>                                                       | Dépenses réalisées                         | 330 685,15 €   | 1 146 695,60 € | 1 477 380,75 € |
|                                                                       | Restes à réaliser                          | 0,00 €         | 0,00 €         | 0,00 €         |
| <b>Différence entre les titres et les mandats</b>                     | Solde des réalisations de l'exercice (+/-) | -230 576,76 €  | - 112 952,40 € | -352 529,16 €  |
| <b>Résultats antérieurs reportés</b>                                  | Résultats antérieurs reportés (+/-)        | - 9 347,88 €   | 820 653,83 €   | 811 305,95 €   |
| <b>Solde (investissement) ou résultat de clôture (fonctionnement)</b> | Excédent/ Déficit (+/-)                    | - 248 924,64 € | 820 653,83 €   | 811 305,95 €   |
| <b>Différence entre les restes à réaliser</b>                         | Restes à réaliser (+/-)                    | 61 733,67 €    | 0,00 €         | 61 733,67 €    |
| <b>Résultat cumulé</b>                                                | Excédent/ Déficit (-/+)                    | - 187 190,97 € | 707 701,43 €   | 520 510,46 €   |

Le Compte Financier Unique est voté à l'unanimité.

### Convention SDE76 éclairage public

M. le Maire présente au Conseil Municipal la nouvelle convention pour la dernière tranche d'éclairage pubic. Cette dernière concerne le centre bourg de la Commune et quelques hameaux. Le montant des travaux s'élève à :

Montant total : 124 615,85 € TTC

Participation du SDE76 : 77 431,66 €

Reste à charge de la Commune : 47 184,19 €

Cette délibération modifie la délibération n°053/2026.

La nouvelle convention est votée à l'unanimité;

### Information courrier banque alimentaire

M. le Maire donne lecture du courrier de la Banque Alimentaire qui remercie la Commune pour la subvention.

## Information Taxe Foncière

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a une erreur sur l'énoncé : ce n'est pas la "Taxe aménagement" mais la "Taxe foncière".

M. le Maire présente aux élus la méthode de calcul et de prise en compte des éléments de confort dans les bases d'imposition des locaux d'habitation. Les éléments de confort sont : l'eau, l'électricité, baignoire, douche, lavabo, chauffage ou climatiseur.

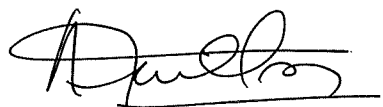
-----

## Questions diverses

- 1) M. le Maire donne lecture du rapport établi par la responsable du service technique concernant la gestion de la crise canicule du 22 au 26 juin 2026. M. Dubuc informe le Conseil Municipal qu'il a eu les remerciements des enseignantes pour l'achat des ventilateurs, des brumisateurs et des packs d'eau pour les enfants et de la réactivité de la Mairie.
- 2) M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été contacté par le président de Fêtes et Loisirs pour l'organisation d'une "fan zone" pour les matchs de l'équipe de France pour la Coupe du Monde. M. le Maire pense que l'idée est très bonne. Un travail de réflexion entre le Maire, le 1er adjoint et les agents administratifs pour le travail administratif en amont avec les différents services (Préfecture et Police Municipale Intercommunale, mise en place d'un plan de sécurité, société privée de sécurité) a été fait le mardi en fin d'après-midi. A la lecture de la note de M. le Préfet sur l'organisation d'une "fan zone" et sur les modalités de la mise en place de la sécurité du site, M. le Maire a décidé de ne pas faire de "fan zone" sur la commune.
- 3) M. le Maire remercie les conseillers pour leur implication dans le travail des différentes commissions communales.
- 4) 18 personnes ont répondu pour le ramassage des encombrants.
- 5) Différents dossiers sont en cours : PCS, l'éclairage public, la défense incendie, la vidéoprotection, le dossier St Onuphre.
- 6) Mme Spinner demande si les réunions du Conseil Municipal peuvent être programmées à l'avance. M. le Maire réponds que cela est compliqué car parfois la Mairie a des sujets à traiter et à présenter au Conseil mais reçu à la dernière minute.
- 7) Mme Dambry demande une amélioration de l'entretien du cimetière.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h55.

Le Secrétaire de séance,  
Annick GUILLON



Fait à Saint-Arnoult,  
Le 01/07/2026 ,  
Le Maire, Boris DUBUC



